

ALSH ST-PAUL-DE-JARRAT

ANNEXE PROJET PEDAGOGIQUE

ETE 2024

2023
2024



Sommaire

1. L'équipe pédagogique	3
• Présentation de l'équipe	3
• Rôles et missions des différents acteurs.....	3
2. Les locaux.....	3
3. Fonctionnement de l'ALSH :	4
• Déroulement de la journée	4
• Organisation du temps repas	5
• Organisation du temps calme/repos.....	6
4. Analyse de situation	6
5. Objectifs éducatifs / pédagogiques	7

I. L'équipe pédagogique

- **Présentation de l'équipe**

JUILLET		AOÛT	
Nom Prénom	Fonction	Nom Prénom	Fonction
FERRE Christine	Direction	BALICCO Laura	Direction

L'équipe d'animation est composée de deux directrices diplômées, d'animateurs permanents diplômés et d'animateurs stagiaires.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Directrice/directeur

Gestion de l'organisation générale : accueil et sécurité des enfants, gestion du budget, préparation et menée de réunion, gestion des planning, accueil et communication aux familles, gestion des présences enfants, gestion des PAI et de la pharmacie.

Animateurs

En équipe :

- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...

Avec les enfants :

- Il est garant du respect du protocole sanitaire ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il s'assure régulièrement de la présence et de la sécurité des enfants ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il est attentif et à l'écoute des ressentis et des besoins des enfants ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant.

2. Les locaux

- 3 salles attenantes (2 en enfilade et 1 à l'étage pour les 6/12 ans) ;
1 salle d'activités manuelles au fond de l'école ;
1 lavabo dans 4 d'entre elles ;
1 salle de motricité ;
- 1 salle de sieste où les lits sont nominatifs.
- 1 cour avec toboggan et jeux en bois.
- 1 cour avec 1 panneau de basket.
- 1 sanitaire garçons et 1 sanitaire filles dont 1 toilette dans chaque, adapté pour les maternelles.

Une salle de restauration

Les plats sont livrés par le traiteur « ANSAMBLE » et sont réchauffés par une cantinière employée par la SNASO.

Un bureau dans lequel se trouve un ordinateur relié à internet à partir duquel les fiches de présences enfants seront éditées chaque jour sur l'imprimante de l'école.

Une salle du personnel : cette pièce est mise à disposition des animateurs pour leur permettre d'effectuer leur pause. Les affaires personnelles des animateurs seront rangées dans cette salle. Ils prendront soin de la ranger.

Une salle d'infirmier avec 1 lit et la pharmacie.

Tous les soins donnés et plaintes seront consignés sur la fiche prévue à cet effet. Elle doit être complétée obligatoirement par le directeur ou l'animateur qui administre les soins (blessures, plainte, prise de médicaments...)

Sur chaque planche d'appel se trouvera une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins au fur et à mesure de la journée.

Le matériel pédagogique y est également entreposé dans 4 armoires.

Une buanderie :

1 machine à laver et un sèche-linge.

3. Fonctionnement de l'ALSH :

- **Déroulement de la journée**

Chaque animateur range ses affaires personnelles dans la salle du personnel.

7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN

Arrivée échelonnée des enfants.

Les parents accompagnent leur enfant jusqu'au grand portail blanc. Ils sonnent et la directrice (Christine FERRE/Laura BALICCO) récupère l'enfant et l'accompagne pour se laver les mains puis jusqu'aux porte-manteaux nominatifs. Elle s'est renseignée auprès des parents sur la personne qui est susceptible de venir chercher l'enfant et si celui-ci se repose l'après-midi.

Elle vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et si nécessaire, note des observations.

L'enfant rejoint l'une des salles d'activités où lui sont proposées des activités calmes (coloriage, scoubidous, pixels...). 1 groupe d'élémentaires peut être accueilli dans la salle du 1^{er} étage (**pas de jeux collectifs et sportifs jusqu'à 9h30**).

9h30 : APPEL et PRESENTATION DES ACTIVITES

Le temps « regroupement » se déroulera dans la salle d'activités du bas. Les activités du matin seront présentées, puis un appel des enfants sera effectué. Ceux-ci passent aux toilettes avant de rejoindre la cour pour un temps libre.

9h45/11h30 : TEMPS D'ACTIVITES

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. Les enfants de maternelles et d'élémentaires pourront être en activités séparées le matin et communes l'après-midi. L'enfant

choisit les activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

AVANT LE REPAS

Entre 11h30 et 11h45 : après s'être lavé les mains les enfants sont en temps libre dans la cour.

Entre 11h45 et 12h : départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine.

Pour les autres, de **11h45 à 12h** : passage aux toilettes puis installation à la cantine pour le repas.

12h00/13h00 : REPAS

13h00/14h00 : TEMPS DE REPOS/TEMPS CALME

Les enfants qui se reposent sortent de la cantine, passent aux toilettes et partent à la salle de repos.

Les lits sont nominatifs. Les draps, couvertures et oreillers seront lavés tous les vendredis.

Les autres enfants rejoignent les salles d'activités pour un temps libre et des jeux calmes.

Pas de jeux sportifs/collectifs. Pas de jeux de construction ou d'imitation à ce moment-là.

De 13h30 à 14h : **ACCUEIL des enfants de l'après-midi par l'animateur référent.**

14h/16h : TEMPS D'ACTIVITES

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

16h00/16h30 : GOÛTER

Après être passé aux toilettes, le goûter sera pris soit assis à table (dans ce cas les tables seront désinfectées avant), soit assis dans l'herbe.

Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants sera instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

16h30/17h00 : TEMPS LIBRE

17h00/18h30 : TEMPS D'ANIMATION ET ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants à partir de 17h. Les parents sonnent et la directrice accompagne les enfants, les uns après les autres, jusqu'au portail. Elle vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne le nom de l'enfant sur la fiche en jaune. Elle transmet les informations de la journée concernant les enfants.

Pour les autres animateurs, leur rôle est d'animer ce temps (poursuivre l'activité de l'après-midi, de proposer des petits ateliers, des jeux de sociétés, des jeux libres...)

- **Organisation du temps repas**

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés.

Les enfants se servent à table (eau, plats, pain...). Ils pourront débarrasser leur assiette dans le plat. L'accent continuera à être mis sur la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter). La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Dès le repas terminé, les enfants qui se reposent partent aux toilettes se laver les mains avant de rejoindre la salle de repos.

Les autres enfants sortent en suivant et passent aux toilettes.

- **Organisation du temps calme/repos**

Temps calme

Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants sont rassemblés dans les salles d'activités afin que l'animateur puisse expliquer le déroulement de l'après-midi.

- Moment calme tranquille au cours duquel l'animateur mènera un temps de lecture ou un temps de relaxation (Cd, musique, ...)
- Temps libre de jeux calmes (jeux de société, lecture, dessins...). Pas de dinette, ni de jeux de construction sur ce temps-là.

Temps repos

Un animateur accompagne les enfants aux toilettes puis au lavage des mains. Les enfants récupèrent leurs doudous. Arrivée devant la porte de repos les enfants se déchaussent, enlèvent leurs lunettes, pulls, leur serre-tête et leur pantalon s'ils le souhaitent et les déposent dans leur casier nominatif ou accroché au porte-manteau.

Les enfants rejoignent leur lit (préalablement installé le matin) dans le calme.

L'animateur aide chaque enfant à s'installer (couverture, repérage du lit...) il explique alors aux enfants comment va se dérouler le temps repos :

- Qu'il va éteindre la lumière ;
- Qu'il lira une histoire (lumière éteinte avec porte entre ouverte si besoin) ;
- Qu'il invitera les enfants à fermer leurs yeux pour imaginer l'histoire (les images ne seront pas montrées) ;
- Qu'il mettra la musique ;
- Que s'ils se réveillent ils ne doivent pas faire de bruit et peuvent se lever pour rejoindre le groupe dans la salle d'activité (si l'animateur doit quitter la salle de repos penser à laisser la porte entrouverte).

Rôle et attitude de l'animateur :

Il doit parler à voix basse, être rassurant (geste, voix, ...)

Au réveil (avant le goûter) l'animateur rentre dans la salle, plie les draps dans le calme et parle à voix basse, l'invite à se rechauffer, à se rhabiller...

Les enfants rejoignent le reste du groupe au fur et à mesure.

4. Analyse de situation

Analyse générale, en lien avec les objectifs

Depuis avril 2019, les enfants de l'ALSH des vacances peuvent être accueillis sur quatre sites gérés par les Francas du Pays de Foix : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Ces enfants peuvent être accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30 avec la possibilité de s'inscrire uniquement la demi-journée avec ou sans la prise de repas sur place.

Analyse liée au public

Cette année, sur le site de Saint-Paul-de-Jarrat, nous accueillons 28 enfants (16 en maternelle et 12 en élémentaire) et 20 enfants (8 en maternelle et 12 en élémentaire) au mois d'août.

Cette structure est fréquentée essentiellement par des enfants de Saint-Paul-de-Jarrat et de Montgailhard, qui de vacances en vacances, commencent à se connaître et reviennent régulièrement sur les différentes périodes.

Des enfants en situation de handicap (TSA : trouble du Spectre Autistique) peuvent être amenés à fréquenter le site de Saint-Paul-de-Jarrat.

Nous accueillons également des enfants qui font « l'école à la maison », ils ne sont donc pas, au quotidien, en contact avec d'autres enfants.

Il nous semble donc important de prendre en compte, en amont, cette particularité et leurs besoins spécifiques pour qu'ils puissent être pleinement intégrés au groupe.

Analyse liée à la structure et à son fonctionnement

Au regard du nombre d'enfants, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont amenés à faire les activités ensemble, pour favoriser le tutorat et l'entraide. Des activités spécifiques à leur tranche d'âge leur seront aussi proposées. Ils sont répartis dans les 3 salles d'activités, dans la cour ou dans la salle d'évolution.

Aussi, la reprise de l'ALAE de Saint-Paul-de-Jarrat par les Francas du Pays de Foix à la rentrée 2022/2023 a permis une continuité des temps péri et extra-scolaires, une bonne communication, une harmonisation dans le fonctionnement, une poursuite de certains projets et une mutualisation des moyens.

Analyse liée aux relations avec les parents

Les parents apprécient le côté cocooning de cette petite structure, ils sont en demande d'échanges, d'informations concernant la journée de leur enfant. Ils participent volontiers aux moments conviviaux proposés.

Orientation pédagogique de l'année

Dans le cahier des charges, l'éducation à la citoyenneté, la laïcité et à l'environnement prennent une grande place.

Cette année nous nous appuyons sur les jeux olympiques et paralympiques pour aborder les valeurs citoyennes.

En effet, « on ne naît pas citoyen, on le devient » (Spinoza). Et pour former le futur citoyen, il faut permettre aux jeunes de passer de l'individu au groupe, d'accepter l'autre dans sa différence, d'acquérir un esprit critique et de prendre des initiatives.

Constat suite à cette analyse

À la suite de ces différentes analyses, Il nous paraît donc important, en accord avec le projet éducatif de l'association d'aborder les valeurs de la citoyenneté de façon ludique.

5. Objectifs éducatifs / pédagogiques

Les deux objectifs principaux sont **de favoriser « le bien vivre ensemble »**

- En permettant à **chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme** et de participer à des activités adaptées ;
- En créant **du lien entre les enfants afin de développer l'entraide et le respect dans le groupe** ;
- En favorisant la **prise en compte des différences** de chacun et en permettant ainsi l'intégration de tous.

Ainsi, nous aborderons la citoyenneté à travers les Jeux Olympiques et Paralympiques

- En sensibilisant les enfants à la citoyenneté et au principe de laïcité à travers les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- En leur permettant de pratiquer des disciplines olympiques mais aussi d'aborder l'histoire, la culture, les valeurs du sport.

Tout l'été, nous proposons aux enfants de relever des défis, chaque semaine un ALSH proposera, aux autres structures, un défi en lien avec les thèmes « **Plus vite, Plus haut, Plus forts Ensemble** » et toujours **Plus loin !**

A travers ces thèmes nous souhaitons favoriser le vivre ensemble, le partage, la découverte...

Tout en respectant le rythme de l'enfant.

